



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**Q.2965.1**

**Amendement 1**  
(06/2000)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

RNIS à large bande – Protocoles d'application du  
RNIS-LB pour la signalisation d'accès

---

Systeme de signalisation d'abonné  
numérique n° 2 – Prise en charge des classes de  
qualité de service

**Amendement 1**

Recommandation UIT-T Q.2965.1 – Amendement 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE Q  
COMMUTATION ET SIGNALISATION

SIGNALISATION DANS LE SERVICE MANUEL INTERNATIONAL	Q.1–Q.3
EXPLOITATION INTERNATIONALE AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE	Q.4–Q.59
FONCTIONS ET FLUX D'INFORMATION DES SERVICES DU RNIS	Q.60–Q.99
CLAUSES APPLICABLES AUX SYSTÈMES NORMALISÉS DE L'UIT-T	Q.100–Q.119
SPÉCIFICATIONS DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION N° 4 ET N° 5	Q.120–Q.249
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 6	Q.250–Q.309
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R1	Q.310–Q.399
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION R2	Q.400–Q.499
COMMULATEURS NUMÉRIQUES	Q.500–Q.599
INTERFONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE SIGNALISATION	Q.600–Q.699
SPÉCIFICATIONS DU SYSTÈME DE SIGNALISATION N° 7	Q.700–Q.799
INTERFACE Q3	Q.800–Q.849
SYSTÈME DE SIGNALISATION D'ABONNÉ NUMÉRIQUE N° 1	Q.850–Q.999
RÉSEAUX MOBILES TERRESTRES PUBLICS	Q.1000–Q.1099
INTERFONCTIONNEMENT AVEC LES SYSTÈMES MOBILES À SATELLITES	Q.1100–Q.1199
RÉSEAU INTELLIGENT	Q.1200–Q.1699
PRÉSCRIPTIONS ET PROTOCOLES DE SIGNALISATION POUR LES IMT-2000	Q.1700–Q.1799
RNIS À LARGE BANDE	Q.2000–Q.2999
Aspects généraux	Q.2000–Q.2099
Couche d'adaptation ATM de signalisation (SAAL)	Q.2100–Q.2199
Protocoles du réseau sémaphore	Q.2200–Q.2299
Aspects communs des protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès, la signalisation de réseau et l'interfonctionnement	Q.2600–Q.2699
Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation de réseau	Q.2700–Q.2899
<b>Protocoles d'application du RNIS-LB pour la signalisation d'accès</b>	<b>Q.2900–Q.2999</b>

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## **Recommandation UIT-T Q.2965.1**

### **Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Prise en charge des classes de qualité de service**

#### **AMENDEMENT 1**

#### **Résumé**

La Recommandation Q.2965.1 (03/1999) porte sur la prise en charge des classes de qualité de service dans un RNIS-LB. Le présent amendement à la Recommandation Q.2965.1 a été élaboré en vue d'aligner cette dernière sur la troisième version de la Recommandation UIT-T I.356 (2000). En particulier, il permet de prendre en charge la signalisation explicite de la classe 5 de qualité de service définie dans I.356, en plus des capacités déjà prévues dans la Recommandation Q.2965.1 (1999).

#### **Source**

L'Amendement 1 de la Recommandation Q.2965.1 de l'UIT-T, élaboré par la Commission d'études 11 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvé le 15 juin 2000 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de la CMNT.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2001

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## **Introduction**

Le présent amendement à la Recommandation Q.2965.1 a été élaboré en vue d'aligner cette dernière sur la troisième version de la Recommandation I.356 (2000).

En particulier, la Recommandation Q.2965.1 (1999) est modifiée, cela pour:

- l'harmoniser avec la troisième version de la Recommandation I.356 (2000);
- prendre en charge la signalisation explicite de la classe 5 de qualité de service définie dans la Recommandation I.356;
- faire référence à la classe U en tant que classe 4 de qualité de service définie dans la Recommandation I.356;
- inclure dans l'Annexe A/Q.2965.1 les combinaisons valables associées à la classe 5 de qualité de service définie dans la Recommandation I.356.



## Recommandation UIT-T Q.2965.1

### Système de signalisation d'abonné numérique n° 2 – Prise en charge des classes de qualité de service

#### AMENDEMENT 1

Les amendements énumérés ci-après sont apportés à la Recommandation Q.2965.1 (03/1999):

#### 1) § 2/Q.2965.1, Références normatives

Remplacer la référence [1] par celle qui suit:

- [1] UIT-T I.356 (2000), *Caractéristiques du transfert de cellules de la couche ATM du RNIS-LB.*

#### 2) § 8.1/Q.2965.1, Paramètre de qualité de service

Remplacer le Tableau 1 par le suivant:

**Tableau 1/Q.2965.1 – Élément d'information paramètre de qualité de service**

*Classe de qualité de service vers l'avant (Octet 5)*

Bits

8 7 6 5 4 3 2 1

0 0 0 0 0 0 0 0	Pas de classe de qualité de service particulière demandée explicitement (Note 1)
0 0 0 0 0 0 0 1	Classe 1 (classe sévère) (Note 2)
0 0 0 0 0 0 1 0	Classe 2 (classe tolérante) (Note 2)
0 0 0 0 0 0 1 1	Classe 3 (classe deux niveaux) (Note 2)
0 0 0 0 0 1 0 0	Classe 4 (classe U) (Note 2)
0 0 0 0 0 1 0 1	Classe 5 (classe deux niveaux sévère) (Note 2)
1 1 1 1 1 1 1 1	Réservé (Note 3)

Toutes les autres valeurs sont réservées.

*Classe de qualité de service vers l'arrière (Octet 6)*

Bits

8 7 6 5 4 3 2 1

0 0 0 0 0 0 0 0	Pas de classe de qualité de service particulière demandée explicitement (Note 1)
0 0 0 0 0 0 0 1	Classe 1 (classe sévère) (Note 2)
0 0 0 0 0 0 1 0	Classe 2 (classe tolérante) (Note 2)
0 0 0 0 0 0 1 1	Classe 3 (classe deux niveaux) (Note 2)
0 0 0 0 0 1 0 0	Classe 4 (classe U) (Note 2)
0 0 0 0 0 1 0 1	Classe 5 (classe deux niveaux sévère) (Note 2)
1 1 1 1 1 1 1 1	Réservé (Note 3)

Toutes les autres valeurs sont réservées.

NOTE 1 – Lorsque cette valeur est utilisée, le réseau fournira et garantira une qualité de service compatible avec les indications données dans la capacité support à large bande. Dans ce cas, la qualité de service à fournir correspond à la classe de qualité de service demandée implicitement associée à la capacité de transfert ATM demandée (voir par exemple UIT-T Q.2961.2 [4], Q.2961.3 [6], Q.2961.4 [7], Q.2961.6 [8] ou Q.2934 [9]).

NOTE 2 – Cette classe de qualité de service est définie dans UIT-T I.356 [1].

NOTE 3 – Cette valeur est réservée afin d'assurer une compatibilité amont avec la première édition de Q.2931 (1995).

### 3) Annexe A

Remplacer toute l'Annexe A/Q.2965.1 par le texte suivant:

#### ANNEXE A

#### **Combinaisons valables de classe support, de capacité de transfert à large bande, de paramètres du descripteur de trafic ATM et de classes de qualité de service**

Les paramètres spécifiés dans les éléments d'information capacité support à large bande, descripteur de trafic ATM et paramètre de qualité de service du message SETUP seront compatibles entre eux.

UIT-T Q.2961.2 [4], Q.2961.3 [6], Q.2961.4 [7], Q.2961.6 [8] et Q.2934 [9] spécifient les combinaisons valables de classe support, de capacité de transfert à large bande et de paramètres du descripteur de trafic ATM lorsque la valeur de classe de qualité de service demandée est égale à 0 ("pas de classe de qualité de service particulière demandée explicitement").

En outre, le Tableau A.1/Q.2965.1 donne les combinaisons valables de classe support, de capacité de transfert à large bande (BTC) et de paramètres du descripteur de trafic ATM lorsque la valeur de classe de qualité de service demandée est différente de 0 (c'est-à-dire lorsqu'une classe de qualité de service I.356 [1] est demandée explicitement).

Le Tableau A.1/Q.2965.1 donne l'association recommandée de capacités de transfert ATM I.371 [5] et de classes de qualité de service I.356 [1] telles qu'elles sont décrites dans le Tableau 3/I.356 [1].

**Tableau A.1/Q.2965.1 (Partie 1/5) – DBR: combinaisons valables de paramètres liés au trafic et à la qualité de service dans le message SETUP**

<i>Capacité support à large bande</i>			
Classe support	A, X, FR ou VP	A, X, FR ou VP	A, X, FR ou VP
BTC (valeur)	7	7	7
<i>Descripteur de trafic pour un sens donné</i>			
PCR (CLP = 0)			
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0)			
{SCR, MBS} (CLP = 0 + 1)			
Classe de qualité de service signalée	1	2	4
<i>ATC I.371 [5] demandée</i>	DBR	DBR	DBR
<i>Classe de qualité de service I.356 [1] demandée explicitement</i>	Classe 1 (sévère)	Classe 2 (tolérante)	Classe 4 (classe U)

**Tableau A.1/Q.2965.1 (Partie 2/5) – SBR1: combinaisons valables de paramètres liés au trafic et à la qualité de service dans le message SETUP**

<i>Capacité support à large bande</i>			
Classe support	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP
BTC (valeur)	11	11	11
<i>Descripteur de trafic pour un sens donné</i>			
PCR (CLP = 0)			
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0)			
{SCR, MBS} (CLP = 0 + 1)	S	S	S
Classe de qualité de service signalée	1	2	4
<i>ATC I.371 [5] demandée</i>	SBR1	SBR1	SBR1
<i>Classe de qualité de service I.356 [1] demandée explicitement</i>	Classe 1 (sévère)	Classe 2 (tolérante)	Classe 4 (classe U)

**Tableau A.1/Q.2965.1 (Partie 3/5) – ABT: combinaisons valables de paramètres liés au trafic et à la qualité de service dans le message SETUP**

<i>Capacité support à large bande</i>						
Classe support	A, C, X, FR ou VP	A, C, X, FR ou VP	A, C, X, FR ou VP	A, C, X, FR ou VP	A, C, X, FR ou VP	A, C, X, FR ou VP
BTC (valeur)	16	16	16	17	17	17
<i>Descripteur de trafic pour un sens donné</i>						
PCR (CLP = 0)						
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0)						
{SCR, MBS} (CLP = 0 + 1)	(Note)	(Note)	(Note)	(Note)	(Note)	(Note)
PCR (RM)	S	S	S	S	S	S
Classe de qualité de service signalée	1	2	4	1	2	4
<i>ATC I.371 [5] demandée</i>	ABT-DT	ABT-DT	ABT-DT	ABT-IT	ABT-IT	ABT-IT
<i>Classe de qualité de service I.356 [1] demandée explicitement</i>	Classe 1 (sévère)	Classe 2 (tolérante)	Classe 4 (classe U)	Classe 1 (sévère)	Classe 2 (tolérante)	Classe 4 (classe U)
NOTE – Facultatif. Lorsqu'ils ne sont pas spécifiés, SCR (CLP = 0 + 1) est égal à 0 et MBS (CLP = 0 + 1) est égal à 1.						

**Tableau A.1/Q.2965.1 (Partie 4/5) – ABR: combinaisons valables de paramètres liés au trafic et à la qualité de service dans le message SETUP**

<i>Capacité support à large bande</i>			
Classe support	C, X, FR ou VP	C, X, ou FR ou VP	C, X, ou FR ou VP
BTC (valeur)	12	12	12
<i>Descripteur de trafic pour un sens donné</i>			
PCR (CLP = 0)			
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0)			
{SCR, MBS} (CLP = 0 + 1)			
ABR MCR	(Note)	(Note)	(Note)
Classe de qualité de service signalée	3	4	5
<i>ATC I.371 [5] demandée</i>	ABR	ABR	ABR
<i>Classe de qualité de service I.356 [1] demandée explicitement</i>	Classe 3 (classe deux niveaux)	Classe 4 (classe U)	Classe 5 (classe deux niveaux sévère)
NOTE – Facultatif dans le sens utilisateur-réseau. Obligatoire dans le sens réseau-utilisateur et au point de référence T <sub>LB</sub> .			

**Tableau A.1 (Partie 5/5)/Q.2965.1 – SBR2/SBR3: combinaisons valables de paramètres liés au trafic et à la qualité de service dans le message SETUP**

<i>Capacité support à large bande</i>						
Classe support	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP	C, X, FR ou VP
BTC (valeur)	20	20	20	21	21	21
<i>Descripteur de trafic pour un sens donné</i>						
PCR (CLP = 0)						
PCR (CLP = 0 + 1)	S	S	S	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0)	S	S	S	S	S	S
{SCR, MBS} (CLP = 0 + 1)						
Classe de qualité de service signalée	3	4	5	3	4	5
<i>ATC I.371 [5] demandée</i>	SBR2	SBR2	SBR2	SBR3	SBR3	SBR3
<i>Classe de qualité de service I.356 [1] demandée explicitement</i>	Classe 3 (deux niveaux)	Classe 4 (classe U)	Classe 5 (deux niveaux sévère)	Classe 3 (deux niveaux)	Classe 4 (classe U)	Classe 5 (deux niveaux sévère)



## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
<b>Série Q</b>	<b>Commutation et signalisation</b>
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication